département de Meurthe et Moselle

commune de HAUCOURT-MOULAINE

54254

Plan Local d'Urbanisme

4.2.4- Plan de zonage Saint Charles

échelle 1/2000

Document conforme à celui annexé à la délibération du Conseil Municipal En date du 05/12/2023 Approuvant la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'urbanisme

Le Maire,

Alain LOMBARDI

MAIRIE D'HAUCOURT MOULAINE M. et M.

X AEQUO
atelier d'architecture et d'urbanisme
François LOMBARDI architecte DPLG
2 rue St Livier 57000-METZ
tel/fax: 03 87 74 43 43
lombardi.francois@wanadoo.fr

Légende

- limite de commune
- UB — limite de zones
- UBa — limite de sous-zones
- parcours inondable indicatif
- sentiers - liaisons douces
- ruisseau à régénérer & préserver
- éléments de paysages à protéger (bosquets, haies, ripisylve...)
- 2 — emplacement réservé avec n°
- espaces boisés classés
- *1 — éléments patrimoniaux répertoriés (Art L151-19 CU)
- règles architecturales particulières
- 15 m — marge de recul des constructions
- bande d'implantation des façades
- murets pierres à conserver
- zone de bruit
- cimetière
- périmètres ou secteurs avec OAP

Liste des Emplacements Réservés
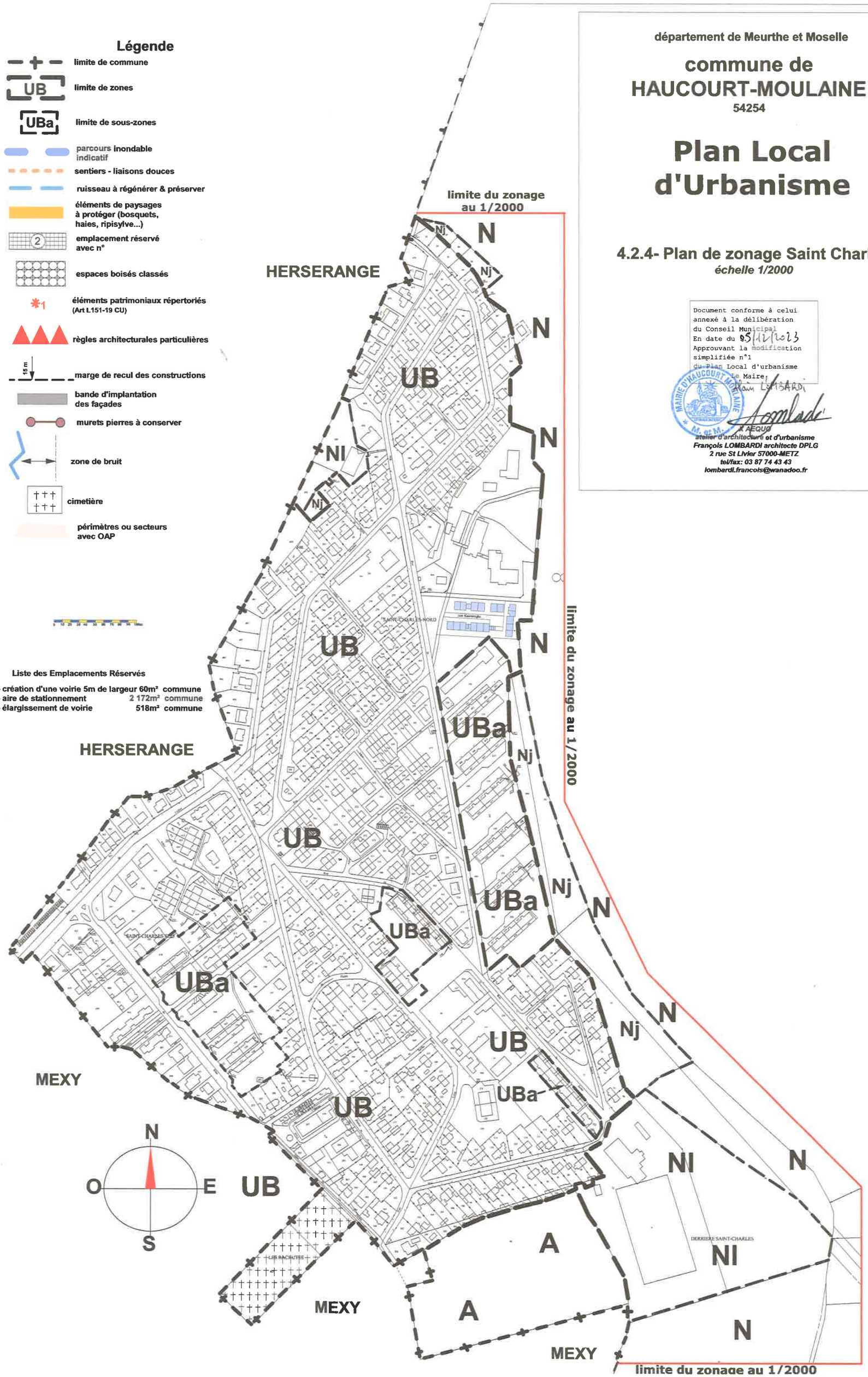
ER n°1- création d'une voirie 5m de largeur	60m²	commune
ER n°2- aire de stationnement	2 172m²	commune
ER n°3- élargissement de voirie	518m²	commune